

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 décembre 2007

POUVOIR D'ACHAT - (n° 498)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 120

présenté par

M. Gorce, M. Cahuzac, Mme Marisol Touraine, M. Launay, M. Le Bouillonnet,  
M. Muet, M. Brottes, M. Balligand, Mme Imbert, M. Goua, Mme Le Loch,  
M. Liebgott, M. Gille, Mme Mazetier, M. Issindou, M. Roy  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE PREMIER**

Dans l'alinéa 7 de cet article, substituer aux mots :

« et contribution »

les mots :

« ou contribution salariale ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision, sachant que l'article 1<sup>er</sup> concerne le pouvoir d'achat des salariés.